

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

-SFBT-

Siège social : 5, Boulevard Maître Mohamed El Beji Caïd Essebsi –
Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT- publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 19 mai 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Mohamed Lassaad BORJI (les commissaires aux Comptes Associés MTBF) et M. Ali LAHMAR (Cabinet d'Audit et de Consultants).

Etats financiers au 31 décembre 2025

Bilan

(En dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	5 577 515,245	5 239 053,395
Moins : Amortissements	2	-5 077 943,282	-4 976 481,282
		499 571,963	262 572,113
Immobilisations corporelles	3	623 576 361,510	596 820 530,920
Moins : Amortissements	4	-369 319 899,405	-345 360 921,439
Moins : Provisions	5	-1 352 711,143	-782 787,143
		252 903 750,962	250 676 822,338
Immobilisations financières	6	331 511 987,500	318 654 228,466
Moins : Provisions	7	-18 090 722,763	-14 178 353,763
		313 421 264,737	304 475 874,703
<u>Total des actifs immobilisés</u>		<u>566 824 587,662</u>	<u>555 415 269,154</u>
Autres actifs non courants	8	1 610 265,646	1 089 374,702
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>568 434 853,308</u>	<u>556 504 643,856</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	9	176 853 865,782	156 207 292,292
Moins : Provisions	10	-4 087 005,383	-4 087 005,383
		172 766 860,399	152 120 286,909
Clients et comptes rattachés	11	145 295 188,747	160 241 390,020
Moins : Provisions	12	-16 067 130,326	-16 347 949,928
		129 228 058,421	143 893 440,092
Autres actifs courants	13	26 703 784,144	23 452 563,046
Moins : Provisions	14	-5 433 496,954	-1 343 616,165
		21 270 287,190	22 108 946,881
Placements et autres actifs financiers	15	125 530 368,134	275 222 094,865
Moins : Provisions	16	-350 000,000	-350 000,000
		125 180 368,134	274 872 094,865
Liquidités et équivalents de liquidités	17	313 047 740,009	132 273 442,362
<u>Total des actifs courants</u>		<u>761 493 314,153</u>	<u>725 268 211,109</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>1 329 928 167,461</u>	<u>1 281 772 854,965</u>

Etats financiers au 31 décembre 2025

Bilan

(En dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	18	268 125 000,000	268 125 000,000
Réserves légales	19	26 812 500,000	24 750 000,000
Autres capitaux propres	20	8 708 771,134	8 708 771,134
Compte spécial d'investissement	21	165 181 963,000	154 651 134,000
Résultats reportés	22	270 966 055,392	245 872 284,085
Actions propres	23	-536 097,560	-257 930,530
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>739 258 191,966</u>	<u>701 849 258,689</u>
Résultat net de l'exercice		267 197 448,880	241 621 194,507
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissements		0,000	10 530 829,000
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>1 006 455 640,846</u>	<u>954 001 282,196</u>
PASSIFS			
Passifs non courants			
Autres passifs financiers	24	99 820 020,273	92 146 114,898
Provisions	25	33 202 913,940	24 267 269,500
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>133 022 934,213</u>	<u>116 413 384,398</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	26	67 981 172,796	79 898 812,122
Autres passifs courants	27	122 465 986,138	131 457 508,349
Concours bancaires et autres passifs financiers	28	2 433,468	1 867,900
<u>Total des passifs courants</u>		<u>190 449 592,402</u>	<u>211 358 188,371</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>323 472 526,615</u>	<u>327 771 572,769</u>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</u>		<u>1 329 928 167,461</u>	<u>1 281 772 854,965</u>

Etats financiers au 31 décembre 2025

**Etat de résultat
(En dinar Tunisien)**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	29	843 357 465,345	836 585 626,332
Autres produits d'exploitation	30	7 126 605,233	5 888 400,303
Production immobilisée	31	0,000	27 775,000
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		850 484 070,578	842 501 801,635
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	32	5 712 076,747	-1 000 298,514
Achats de marchandises consommés	33	54 684 870,923	69 477 442,468
Achats d'approvisionnements consommés	34	404 123 112,214	419 525 035,108
Charges de personnel (*)	35	48 976 703,920	48 032 318,332
Dotations aux amortissements et aux provisions	36	47 582 415,968	35 367 380,120
Autres charges d'exploitation (*)	37	74 460 969,877	68 351 499,454
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		635 540 149,649	639 753 376,968
RESULTAT D'EXPLOITATION		214 943 920,929	202 748 424,667
Produits et charges financiers nets	38	9 682 314,227	3 019 392,842
Produits des placements	39	112 093 110,504	110 516 703,238
Autres gains ordinaires	40	487 977,370	1 022 493,885
Autres pertes ordinaires	41	-5 324 745,910	-3 545 716,875
Résultat des activités ordinaires avant réinvestissements et impôt		331 882 577,120	313 761 297,757
Impôt sur les sociétés	42	-56 247 937,600	-49 287 419,400
Contribution au profit de l'Etat	43	-8 437 190,640	-12 321 854,850
Résultat des activités ordinaires après impôt		267 197 448,880	252 152 023,507
Résultat de l'exercice		267 197 448,880	241 621 194,507
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissements			10 530 829,000
Résultat des activités ordinaires après impôt		267 197 448,880	252 152 023,507
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		267 197 448,880	252 152 023,507

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des besoins de comparabilité pour plus de détails se référer aux notes aux états financiers n° 35 et n°37.

Etat financiers au 31/12/2025

Etat de flux de trésorerie

(En dinar Tunisien)

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat de l'exercice	267 197 448,880	252 152 023,507
Ajustements, Amortissements et Provisions	52 535 624,635	32 657 041,237
Ajustements casses bouteilles	3 757 861,713	4 099 985,365
Ajustements pour reprise sur provisions	-7 535 959,151	-893 417,317
Variation des Stocks	-20 646 573,490	-19 340 738,177
Variation des Créances	22 620 106,648	5 342 292,859
Variation des Autres actifs	-4 197 991,076	1 053 185,385
Variations Fournisseurs et autres dettes	-21 041 982,882	50 039 793,989
Ajustements Plus ou moins-value sur cession	-118 250,000	-3 128 595,380
Ajustements Encaissement dividendes	-96 142 126,675	-82 025 732,194
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	81 377,748	68 451,705
Flux de trésoreries provenant de l'exploitation	196 509 536,350	240 024 290,979
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-31 464 078,943	-35 003 046,476
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	118 250,000	538 303,625
Encaissements dividendes et autres distributions	96 142 126,675	82 025 732,194
Encaissements dividendes actions propres	35 076,800	15 173,700
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-12 433 980,000	-10 998 519,000
Décaissements affectés à l'acquisition d'actions propres	-278 167,030	-187 425,870
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	2 100,000	3 588 608,770
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	52 121 327,502	39 978 826,943
Flux de trésorerie lié aux activités de financement		
Décaissements dividendes et autres distributions	-217 467 480,756	-198 488 083,560
Flux de trésorerie affecté aux activités de financement	-217 467 480,756	-198 488 083,560
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-81 377,748	-68 451,705
Variation de trésorerie	<u>31 082 005,348</u>	<u>81 446 582,657</u>
Trésorerie au début de l'exercice	<u>407 493 669,327</u>	<u>326 047 086,670</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>438 575 674,675</u>	<u>407 493 669,327</u>

LA SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE
Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	03-juin-25
Capital social	268.125.000 dinars
Nombre de titres	268.125.000 actions
Date de clôture	31-déc
Siège social	05 Boulevard Maître Med El Béji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, boissons gazeuses et autres
Identifiant unique RNE	0001985G

Elle exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte,
- Un dépôt à Sehline.,
- Un dépôt à Bir el Kassaa.,
- Un dépôt à Borj Hfaeidh.

En outre, elle sous-traite la fabrication des boissons gazeuses en PET et en boîtes chez la SNB et chez la S.G.B.I.A, la mise en boîtes de la bière chez la SEABG et la mise en fûts de la bière chez la SGBIA.

Aussi, la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Le capital social est réparti entre les actionnaires comme suit :

Actionnaires	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Pourcentage</u>
- Brasseries et Glacières Internationales	135 877 767	50,68%
- Maghreb Investissement	36 481 285	13,61%
- Partner Investment S. A	22 816 377	8,51%
- S.T.A.R.	12 911 267	4,82%
- Autres actionnaires	60 038 304	22,39%
TOTAL	268 125 000	100%

II - PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES

II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,
- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du Ministère des Finances portant approbation des normes comptables.

Ils ont été élaborés en respect de la norme comptable générale N° 01 du système comptable des entreprises ainsi que des hypothèses et conventions prévues par le cadre conceptuel, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- La convention de l'entité ;
- La convention de l'unité monétaire ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention du coût historique ;
- La convention de réalisation de revenu ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de l'objectivité ;
- La convention de la permanence des méthodes ;
- La convention de l'information complète ;
- La convention de prudence ;
- La convention de l'importance relative ;
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

Les états financiers, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, ont été arrêtés selon les mêmes principes et méthodes comptables utilisés pour l'établissement des états financiers clos au 31 décembre 2024 qui se résument comme suit :

II-2 - LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de brevets, marques et licences sont immobilisées et amorties sur une période de 3 ans. La valeur comptable nette de chaque immobilisation incorporelle est revue annuellement et ajustée en cas de dépréciation durable le cas échéant.

Les immobilisations corporelles de la société sont enregistrées dans le patrimoine à la date de leur acquisition pour leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles, casiers, palettes, fûts et intercalaires) qui sont comptabilisés en TTC.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés en charge de l'exercice.

Les terrains ne sont pas amortis et sont supposés avoir une durée de vie infinie.

Toutes les immobilisations corporelles sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à l'estimation de son montant recouvrable estimé, elle est ramenée à son montant recouvrable par le biais d'une dépréciation.

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à leur valeur comptable.

L'amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé, conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissements sont :

- Logiciels	33,33%
- Constructions et aménagements des constructions	5%
- Installations techniques matériels et outillages industriels	10%
- Installations techniques matériels et outillages industriels Brasserie	15%
- Matériel de transport et de manutention	20%
- Mobilier et matériel de bureaux	10%
- Matériel informatique	15%
- Agencements, aménagements et installations	10 %
- Emballages commerciaux durables (casiers, fûts et palettes)	10 % et 20%

Il est à signaler que :

- L'amortissement des bouteilles est constaté pour le montant de la casse annuelle.
- L'amortissement des acquisitions de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.
- La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par la direction à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.
- La société procède à l'amortissement accéléré des installations techniques matériels et outillages industriels brasserie en multipliant par 1,5 le taux d'amortissement linéaire de 10%. Ce mode, admis fiscalement (article 12 du code de l'IRPP & de l'IS), est motivé par le fait que le matériel concerné fonctionne à 2 équipes.

II-3 - LES STOCKS

Les stocks sont gérés et comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et sont valorisés comme suit :

- Les matières premières, les matières consommables et les emballages perdus ou non récupérables selon la méthode du coût moyen pondéré calculé en fonction de leur coût d'achat hors taxes récupérable majoré par les frais accessoires d'achats ;
- Les marchandises revendues à l'état à leur prix d'achat auprès des filiales hors T.V.A. et droit de consommation ;

- Les pièces de rechange sont évaluées au coût moyen pondéré.
Une provision est constatée sur les pièces de rechange obsolètes et ce, après la confirmation de la direction technique. En cas de dépréciation irréversible, un état détaillé des stocks concernés doit être approuvé par la direction générale et la direction technique. Il fera l'objet d'un procès-verbal de destruction/ mise en rebut dûment établi par un huissier notaire. Sur la base dudit procès-verbal, la perte pour dépréciation est comptabilisée.
- Les produits finis à leur coût de production hors taxes qui inclut le coût des matières premières, le coût de la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production correspondants, mais exclut les charges d'intérêts.
- Les emballages récupérables non identifiables sont gérés en quantité en corrélation avec les stocks de produits finis. Ils sont comptabilisés en immobilisations corporelles sous la rubrique « Emballages commerciaux durables » par leurs coûts d'achats TTC et sous la rubrique « Clients, emballages consignés » par le prix de consignation lors des opérations de consignations aux clients.

II-4 – LES PLACEMENTS

La société opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable « N°7 Placements ».

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement, notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que la société n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Les titres de placements sont initialement comptabilisés à leur coût d'achat historique. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché (le cours moyen boursier du mois de décembre, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la S.F.B.T.). Les moins-values (dépréciation durable) par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net de l'exercice.

Les augmentations et les diminutions de la valeur comptable des titres de transaction classés à court terme sont constatées dans le résultat de l'exercice.

Lors de la cession d'un placement, la différence entre les produits nets de la vente et la valeur comptable est constatée dans le résultat de l'exercice.

II-5- LES CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette.

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture, le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

II-6- LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

II-7- LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- Provisions pour litiges : Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement.
- Provisions pour indemnités de départ à la retraite : Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. En 2025, la SFBT a contracté une assurance d'indemnité de départ à la retraite auprès de la STAR.

II-8- LES REVENUS

Les revenus de ventes de marchandises revendues en l'état et de produits finis fabriqués sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- Le transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété,
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable,
- Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir,
- Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société et des taxes collectées pour le compte de l'Etat (TVA et Droit de consommation).

Les revenus relatifs aux diverses prestations de service rendus aux filiales (assistance administrative et technique et redevances d'utilisation des marques propriétés de la SFBT) sont facturés en fonction des taux fixés par la SFBT et appliqués aux chiffres d'affaires des dites filiales. Les critères de facturations sont consignés dans des conventions avec les filiales.

Les revenus de loyer relatifs au patrimoine immobilier sont matérialisés par des contrats de location.

Le revenu du café de Paris est constitué de la consommation sur place (boissons et alimentations).

II-9- LES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations comptables et les états financiers qui en découlent sont libellés en dinar tunisien. Les transactions en monnaies étrangères effectuées par la société sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères au cours du 31 décembre sont portées en résultat de l'exercice.

II-10- LE TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

La SFBT utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la Norme Comptable NC 01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination ». Cette présentation étant facultative, la SFBT ne publie pas cette note.

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note N°1-5 : Les immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent un solde net de 253 403 322,925 DT au 31 décembre 2025 contre 250 939 394,451 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Les immobilisations incorporelles totalisent un solde net de 499 571,963 DT au 31 décembre 2025 contre 262 572,113 DT au 31 décembre 2024

Les immobilisations corporelles totalisent un solde net de 252 903 750,962 DT au 31 décembre 2025 contre 250 676 822,338 DT au 31 décembre 2024

		VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				PROVISIONS		VALEURS COMPTABLES NETTES		
		Solde au 31/12/2024	Acquisitions	Cession et mise en rebut	Transfert & Autres	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024	Dotation de l'exercice	Cession & Régul	Solde au 31/12/2025	Provisions 31/12/2024	Provisions 31/12/2025	VCN au 31/12/2024	VCN au 31/12/2025
	<i>Note N°1-2: Immobilisations incorporelles</i>													
1.1	Logiciels	5 095 287,287	338 461,850	0,000	115 223,628	5 548 972,765	-4 975 833,302	-100 814,000	0,000	-5 076 647,302	0,000	0,000	119 453,985	472 325,463
1.2	Fonds de commerce et droits aux bails	12 940,980	0,000	0,000	0,000	12 940,980	-647,980	-648,000	0,000	-1 295,980	0,000	0,000	12 293,000	11 645,000
1.3	Immobilisations incorporelles en cours	130 825,128	0,000	0,000	-115 223,628	15 601,500	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	130 825,128	15 601,500
	Sous-total (I)	5 239 053,395	338 461,850	0,000	0,000	5 577 515,245	-4 976 481,282	-101 462,000	0,000	-5 077 943,282	0,000	0,000	262 572,113	499 571,963
	<i>Note N°3-5 : Immobilisations corporelles</i>													
3.1	Terrains	28 389 272,676	0,000	0,000	0,000	28 389 272,676	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	28 389 272,676	28 389 272,676
3.2	Constructions	70 299 395,699	2 459 657,635	0,000	555 146,922	73 314 200,256	-37 243 052,857	-3 065 433,411	0,000	-40 308 486,268	0,000	0,000	33 056 342,842	33 005 713,988
3.3	Installations techniques matériel & outillages d'exploitation	60 105 185,952	907 434,683	0,000	506 826,252	61 519 446,887	-44 878 204,017	-4 106 441,086	0,000	-48 984 645,103	0,000	0,000	15 226 981,935	12 534 801,784
3.4	Installations techniques matériel & outil. Industriels Brasseries	156 954 715,066	617 569,672	0,000	219 702,284	157 791 987,022	-138 558 733,194	-7 553 934,852	0,000	-146 112 668,046	0,000	0,000	18 395 981,872	11 679 318,976
3.5	Matériel de transport et de manutention	18 497 724,577	2 640 005,296	-117 950,196	0,000	21 019 779,677	-14 753 205,630	-1 232 027,024	117 950,196	-15 867 282,458	0,000	0,000	3 744 518,947	5 152 497,219
3.6	Installation générale	60 995 436,881	3 352 239,253	0,000	3 333 697,360	67 681 373,494	-42 276 282,437	-3 949 600,154	0,000	-46 225 882,591	0,000	0,000	18 719 154,444	21 455 490,903
3.7	Agencement-Aménagement Divers	19 099 586,857	532 763,686	0,000	24 530,000	19 656 880,543	-16 201 847,386	-734 671,686	0,000	-16 936 519,072	0,000	0,000	2 897 739,471	2 720 361,471
3.8	Matériel informatique	3 688 963,425	693 397,573	0,000	204 326,456	4 586 687,454	-2 577 328,811	-249 113,865	0,000	-2 826 442,676	0,000	0,000	1 111 634,614	1 760 244,778
3.9	Mobilier et matériel de bureau	1 512 626,149	170 350,154	0,000	0,000	1 682 976,303	-1 277 396,462	-61 570,011	0,000	-1 338 966,473	0,000	0,000	235 229,687	344 009,830
3.10	Emballages (palettes en bois)	7 044 886,448	85 417,346	-59 079,185	0,000	7 071 224,609	-6 500 203,522	-233 118,626	58 217,465	-6 675 104,683	0,000	0,000	544 682,926	396 119,926
3.11	Emballages (bouteilles)	98 379 286,155	6 394 542,192	-3 755 098,907	0,000	101 018 729,440	-244 313,523	0,000	0,000	-244 313,523	-782 787,143	-1 352 711,143	97 352 185,489	99 421 704,774
3.12	Autres Emballages (casiers,fûts,palettes autres qu'en bois...)	59 294 627,560	3 513 740,577	-437 658,665	0,000	62 370 709,472	-40 850 353,600	-3 384 992,041	435 757,129	-43 799 588,512	0,000	0,000	18 444 273,960	18 571 120,960
3.13	Immobilisations corporelles en cours	5 931 563,537	14 038 547,558	0,000	-4 844 229,274	15 125 881,821	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	5 931 563,537	15 125 881,821
3.14	Avances et acomptes des immobilisations corporelles	6 627 259,938	2 226 958,147	0,000	-6 507 006,229	2 347 211,856	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	6 627 259,938	2 347 211,856
	Sous-total (II)	596 820 530,920	37 632 623,772	-4 369 786,953	-6 507 006,229	623 576 361,510	-345 360 921,439	-24 570 902,756	611 924,790	-369 319 899,405	-782 787,143	-1 352 711,143	250 676 822,338	252 903 750,962
	Total (I+II)	602 059 584,315	37 971 085,622	-4 369 786,953	-6 507 006,229	629 153 876,755	-350 337 402,721	-24 672 364,756	611 924,790	-374 397 842,687	-782 787,143	-1 352 711,143	250 939 394,451	253 403 322,925

1.1 Logiciels

Il s'agit d'acquisition des logiciels informatiques pour 453 685,478 dinars dont 115 223,628 dinars ont été reclassés du compte immobilisations incorporelles encours de l'exercice 2024.

3.2 Constructions

Il s'agit essentiellement des travaux de construction au niveau des usines pour 3 014 804,557 dinars dont 555 146,922 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de l'exercice 2024.

3.3-3.4-3.6 Installations techniques matériels, outillages d'exploitation et installations générales

Le montant global des investissements s'élève à 8 937 469,504 dinars dont 4 060 225,896 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de l'exercice 2024.

3.5 Matériels de transport et de manutention

Les acquisitions de matériels de transport pour 2 640 005,296 dinars et les cessions à 117 950,196 dinars.

3.7 Agencement et aménagement divers

Les installations et aménagements de la période se sont élevés à 557 293,686 dinars dont 24 530,000 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de l'exercices 2024.

3.8-3.9 Matériel informatique et mobilier, matériel de bureau

Les acquisitions en matériel informatique et bureaux ont totalisé 1 068 074,183 dinars dont 204 326,456 dinars ont été reclassées du compte immobilisations corporelles encours de l'exercice de 2024.

3.10-3.11-3.12 Emballages commerciaux durables

a) Acquisitions :

Les acquisitions de l'année se sont élevées à 9 993 700,115 dinars.

b) Casse bouteilles, destruction des casiers et autres emballages :

La constatation de la casse de bouteilles de l'année pour 3 755 098,907 dinars ;

La reprise de la valeur des casiers détruits et totalement amortis pour 387 071,356 dinars ;

La constatation de la casse des palettes pour 77 352,873 dinars ;

La constatation de la casse des intercalaires pour 32 313,621 dinars ;

Il est à noter que la provision pour casses bouteilles est de 1 352 711,143 dinars dont 569 524,000 dinars constatés en 2025.

1.3-3.13-3.14 Immobilisations corporelles et incorporelles encours et avances et acomptes des immobilisations corporelles

Le montant global des immobilisations incorporelles et corporelles en cours ainsi que les avances et acomptes des immobilisations corporelles au 31 décembre 2025 s'élève à 17 488 695,177 dinars détaillé comme suit :

*logiciels encours pour 15 601,500 dinars ;

*constructions en cours pour 4 294 980,015 dinars ;

Il s'agit principalement de l'acquisition d'un immeuble pour 3 303 452,058 dinars et des travaux de construction au niveau de l'usine de Bab SAADOUN pour 827 050,591 dinars.

*matériels en cours pour 10 830 901,806 dinars ;

Il s'agit principalement de matériels de récupération CO2 au niveau de Bab SAADOUN pour 8 554 350,136 dinars et de diverses acquisitions au niveau des usines.

*Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations pour 2 347 211,856 dinars. Il s'agit essentiellement de l'avance relative aux matériels de production au niveau de Mahdia pour 1 254 142,500 dinars.

Note N°6-7 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent au 31 décembre 2025 un solde net de 313 421 264,737 DT contre 304 475 874,703 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025			Solde au 31/12/2024		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Titres de participations consolidables	323 983 789,506	-17 932 269,000	306 051 520,506	311 551 909,506	-14 019 900,000	297 532 009,506
Titres de participations non consolidables	1 076 457,000	-158 453,763	918 003,237	1 076 457,000	-158 453,763	918 003,237
Prêts aux personnels à LT	5 782 542,582	0,000	5 782 542,582	5 410 253,212	0,000	5 410 253,212
Dépôts et cautionnements	669 198,412	0,000	669 198,412	615 608,748	0,000	615 608,748
Total	331 511 987,500	-18 090 722,763	313 421 264,737	318 654 228,466	-14 178 353,763	304 475 874,703

Etat des titres de participation consolidables non-cotés au 31/12/2025

Désignation	Valeurs Au 31/12/2024	Acquisition 2025	Augmentation capital	Cession 2025	Diminution 2025	Valeurs Au 31/12/2025	Titres Emis	Provisions	Valeur nette Au 31/12/2025	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
										Nombre	%
SOSTEM	148 482 073,934					148 482 073,934	28 740 000		148 482 073,934	28 229 906	98,23%
S.O.T.E.V	27 689,006		10 183 500,000			10 211 189,006	700 800		10 211 189,006	698 303	99,64%
S.G.B.I.A	19 329 305,891					19 329 305,891	495 500		19 329 305,891	295 753	59,69%
S.T.B.O	12 292 835,800					12 292 835,800	1 664 000		12 292 835,800	1 408 335	84,64%
Ste la Préforme	8 677 046,000					8 677 046,000	122 005		8 677 046,000	81 203	66,56%
S.E.A.B.G	7 662 240,258					7 662 240,258	8 097 500		7 662 240,258	5 273 777	65,13%
SMVDA (**)	22 874 500,000			2 100,000		22 872 400,000	500 000	13 062 269,000	9 810 131,000	228 724	45,74%
S.T.B.G	11 660 511,255					11 660 511,255	866 667		11 660 511,255	489 644	56,50%
S.I.T	100 000,000		2 250 000,000			2 350 000,000	47 000		2 350 000,000	23 500	50,00%
SOTUCOLAIT	500 000,000					500 000,000	40 000	500 000,000	0,000	5 000	12,50%
SNB	5 175 000,000					5 175 000,000	180 000		5 175 000,000	56 031	31,13%
S.B.T (*)	1 379 318,000					1 379 318,000	20 350 000		1 379 318,000	3 247 613	15,96%
S.I.M.C.O	999 400,000					999 400,000	10 000		999 400,000	9 994	99,94%
STC	2 740,000		480,000			3 220,000	1 195 000		3 220,000	389	0,03%
SINDT	291 471,993					291 471,993	15 000		291 471,993	1 050	7,00%
ERRAFAHA	990 000,000					990 000,000	10 000		990 000,000	9 900	99,00%
SFBT DIST	194 400,000					194 400,000	10 000		194 400,000	7 776	77,76%
STDM	2 295 300,000					2 295 300,000	110 000		2 295 300,000	22 953	20,87%
SLD	8 068 412,146					8 068 412,146	698 500	4 370 000,000	3 698 412,146	64 140	9,18%
TOTAL	251 002 244,283	0,000	12 433 980,000	2 100,000	0,000	263 434 124,283		17 932 269,000	245 501 855,283		

(*) La SBT a procédé à une augmentation de son capital social par incorporation de réserves et à la distribution d'actions gratuites.

(**) La SFBT a constaté en 2025 un complément de dépréciation des titres de la SMVDA RAOUDHA et ce, pour 3 912 369,000 dinars.

Etat des titres de participation consolidables cotés au 31/12/2025

Désignation	Valeurs Au 31/12/2024	Acquisition 2025	Augmentation Capital	Cession 2025	Diminution 2025	Valeurs Au 31/12/2025	Titres Emis	Provisions	Valeur nette Au 31/12/2025	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
										Nombre	%
S.P.D.I.T	60 549 665,223					60 549 665,223	28 000 000		60 549 665,223	24 697 754	88,21%
TOTAL	60 549 665,223	0,000	0,000	0,000	0,000	60 549 665,223		0,000	60 549 665,223		

Etat des titres de participation non consolidables non-cotés au 31/12/2025

Désignation	Valeurs Au 31/12/2024	Acquisition 2025	Augmentation capital	Cession 2025	Diminution 2025	Valeurs Au 31/12/2025	Titres Emis	Provisions	Valeur nette Au 31/12/2025	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
										Nombre	%
SIPA	100,000					100,000	75 500		100,000	1	0,001%
STE Italie	94 325,000					94 325,000	94 325	94 325,000	0,000	94 325	100,00%
SFBT SCES I I	99 900,000					99 900,000	1 000		99 900,000	999	99,90%
Ste Pole Nord	45 030,000					45 030,000	4 222		45 030,000	790	18,71%
Ste Baraka	1 562,000					1 562,000	2 167		1 562,000	22	1,02%
S.C.I la SIESTA	23 800,000					23 800,000	18 990	23 800,000	0,000	2 380	12,53%
S.T.B.C	20 000,000					20 000,000	217 160		20 000,000	17 374	8,00%
S.P.R.T.B	87 500,000					87 500,000	18 550		87 500,000	875	4,72%
SOPRAT	100 828,500					100 828,500	150 000		100 828,500	9 954	6,64%
C.I.A.T	359 030,000					359 030,000	1 400 000		359 030,000	45 695	3,26%
SOTIEC	10 000,000					10 000,000	70 000	10 000,000	0,000	2 000	2,86%
S.T.Center	160 000,000					160 000,000	100 000		160 000,000	1 600	1,60%
S.E.D.A.T	7 040,000					7 040,000	10 150	7 040,000	0,000	70	0,69%
S.F.I.T	6 400,000					6 400,000	200 000	6 400,000	0,000	200	0,10%
O.I.T	75,000					75,000	240 000	75,000	0,000	50	0,02%
B.T.S	20 000,000					20 000,000	6 000 000		20 000,000	2 000	0,03%
GIROUX 2	7 260,000					7 260,000	1 475		7 260,000	363	24,61%
TOTAL	1 042 850,500	0,000	0,000	0,000	0,000	1 042 850,500		141 640,000	901 210,500		

Etat des titres de participation non consolidables cotés au 31/12/2025

Désignation	Valeurs Au 31/12/2024	Acquisition 2025	Augmentation capital	Cession 2025	Diminution 2025	Valeurs Au 31/12/2025	Titres Emis	Provisions	Valeur nette Au 31/12/2025	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
										Nombre	%
S.T.B	33 606,500					33 606,500	155 375 000	16 813,763	16 792,737	4 439	0,003%
TOTAL	33 606,500	0,000	0,000	0,000	0,000	33 606,500		16 813,763	16 792,737		

Note N°8 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 1 610 265,646 DT contre 1 089 374,702 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Emballages à rendre	1 610 265,646	1 089 374,702
Total	1 610 265,646	1 089 374,702

Note N°9-10 : Stocks

Les stocks totalisent au 31 décembre 2025 un solde net de 172 766 860,399 DT contre 152 120 286,909 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025			Solde au 31/12/2024		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Stocks de matières premières	27 618 853,68	0	27 618 853,68	35 464 891,66	0	35 464 891,66
Stocks de matières consommables	2 025 509,84	0	2 025 509,84	2 698 709,57	0	2 698 709,57
Stocks d'emballages et conditionnements	58 494 479,96	-2 595 199,20	55 899 280,76	26 379 627,35	-2 595 199,20	23 784 428,15
Stocks de pièces de rechange	48 962 470,21	-1 491 806,18	47 470 664,03	47 224 147,10	-1 491 806,18	45 732 340,92
Stocks de fournitures consommables	4 913 508,67	0	4 913 508,67	3 669 304,57	0	3 669 304,57
En-cours de production	6 605 933,96	0	6 605 933,96	7 272 706,94	0	7 272 706,94
Stocks de produits finis	27 719 125,27	0	27 719 125,27	32 764 429,04	0	32 764 429,04
Stocks de marchandises	513 984,20	0	513 984,20	733 476,05	0	733 476,05
Total	176 853 865,78	-4 087 005,38	172 766 860,40	156 207 292,29	-4 087 005,38	152 120 286,91

Note N°11-12 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2025 un solde net de 129 228 058,421 DT contre 143 893 440,092 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024 Retraité	Solde au 31/12/2024 Présenté
Clients ordinaires locaux (*)	89 428 390,803	93 566 123,502	31 671 644,962
Clients filiales	15 111 287,985	14 557 853,818	14 557 853,818
Clients étrangers	3 551 342,531	5 119 014,069	5 119 014,069
Clients, effets à recevoir (*)	6 512 683,589	22 385 705,154	84 280 183,694
Clients, effets impayés	8 825 659,202	1 950 149,204	1 950 149,204
Clients, chèques impayés	5 891 901,108	6 422 210,526	6 422 210,526
Clients douteux	15 973 923,529	16 240 333,747	16 240 333,747
Total brut	145 295 188,747	160 241 390,020	160 241 390,020
Moins Provisions	-16 067 130,326	-16 347 949,928	-16 347 949,928
Total	129 228 058,421	143 893 440,092	143 893 440,092

(*) Pour une meilleure lecture des états financiers et pour le besoin de la comparabilité les soldes des comptes clients et effets à recevoir de 2024 ont été retraités.

Au cours de l'exercice 2025, il a été :

-Constitué une provision pour créances douteuses pour 428 000,989 dinars,

-Opéré une reprise sur provisions antérieures pour 708 820,591 dinars,

Ainsi, la provision pour créances douteuses est passée de 16 347 949,928 dinars en 2024 à 16 067 130,326 dinars en 2025.

Note N°13-14 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 31 décembre 2025 un solde net de 21 270 287,190 DT contre 22 108 946,881 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025			Solde au 31/12/2024		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Créances liées aux participations	420 467,00	-347 387,00	73 080,00	347 387,00	-347 387,00	0
Fournisseurs, avances et acomptes locaux	5 992 883,71	0	5 992 883,71	2 620 136,03	0	2 620 136,03
Fournisseurs, avances et acomptes étrangers	3 594 748,91	0	3 594 748,91	6 447 557,37	0	6 447 557,37
Etat contentieux fiscal (*)	5 086 109,95	-5 086 109,95	0	996 229,17	-996 229,17	0
Débiteurs divers	5 811 920,41	0	5 811 920,41	8 532 148,04	0	8 532 148,04
Produits à recevoir	5 775 302,16	0	5 775 302,16	4 382 437,82	0	4 382 437,82
Fournisseurs intermédiaires en bourse	0	0	0	104 315,62	0	104 315,62
Obligations cautionnées	22 352,00	0	22 352,00	22 352,00	0	22 352,00
Total	26 703 784,14	-5 433 496,95	21 270 287,19	23 452 563,05	-1 343 616,17	22 108 946,88

(*) La provision au titre du contentieux fiscal constatée en 2025 est de 4 089 880,789 dinars.

Note N°15-16 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers totalisent au 31 décembre 2025 un solde net de 125 180 368,134 DT contre 274 872 094,865 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025			Solde au 31/12/2024		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Billets de trésorerie à plus de trois mois	464 000,000	-350 000,000	114 000,000	464 000,000	-350 000,000	114 000,000
Titres de placement OPCVM	66 368,134	0	66 368,134	1 758 094,865	0,000	1 758 094,865
Placements bancaires	125 000 000,000	0	125 000 000,000	273 000 000,000	0,000	273 000 000,000
Total	125 530 368,134	-350 000,000	125 180 368,134	275 222 094,865	-350 000,000	274 872 094,865

Note N°17 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 313 047 740,009 DT contre 132 273 442,362 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Billets de trésorerie échéances à moins de trois mois	9 600 000,000	19 100 000,000
Banques	303 343 363,410	112 757 761,950
Caisses	104 376,599	150 693,741
Compte courant postal	0,000	264 986,671
Total	313 047 740,009	132 273 442,362

Note N°18-23 : Capitaux propres

Les capitaux propres, avant le résultat de l'exercice de 2025, totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 739 258 191,966 DT contre 701 849 258,689 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024	Variations
Capital social	268 125 000,000	268 125 000,000	0,000
Réserves légales	26 812 500,000	24 750 000,000	2 062 500,000
Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771,134	8 708 771,134	0,000
Compte spécial d'investissement	165 181 963,000	154 651 134,000	10 530 829,000
Résultats reportés	270 915 804,892	245 857 110,385	25 058 694,507
Dividendes des actions propres	50 250,500	15 173,700	35 076,800
Actions propres	-536 097,560	-257 930,530	-278 167,030
Total	739 258 191,966	701 849 258,689	37 408 933,277

L'évolution de **37 408 933,277** dinars provient :

- De l'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2024 conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 mai 2025, à savoir :
 - Le compte « Réserves légales » pour 2 062 500,000 dinars.
 - Les résultats reportés : Reprise de 245 872 284,085 dinars de 2023 et affectation de 270 930 978,592 dinars en 2024.
 - Le compte spécial d'investissement pour 10 530 829,000 dinars.
- De l'encaissement des dividendes revenant aux actions propres SFBT pour 35 076,800 dinars.
- Du rachat des actions propres par la SFBT pour 278 167,030 dinars.

Suite aux résolutions de l'AGO du 07 mai 2025, le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Solde au 31/12/2024	Résultats	Actions propres (*)	Dividendes des actions propres	Réserves légales	Compte spécial d'investissement	Distribution des dividendes	Solde au 31/12/2025
Capital social	268 125 000,000							268 125 000,000
Réserves légales	24 750 000,000				2 062 500,000			26 812 500,000
Compte spécial d'investissement	154 651 134,000					10 530 829,000		165 181 963,000
Réserve spéciale de réévaluation	8 708 771,134							8 708 771,134
Résultats reportés	245 872 284,085	252 152 023,507		35 076,800	-2 062 500,000	-10 530 829,000	-214 500 000,000	270 966 055,392
Actions propres*	-257 930,530		-278 167,030					-536 097,560
Total Capitaux propres	701 849 258,689	252 152 023,507	-278 167,030	35 076,800	0,000	0,000	-214 500 000,000	739 258 191,966

* **Actions propres**

Pendant l'exercice 2025, la SFBT a procédé au rachat de 23 340 de ses propres actions pour un montant total de 278 167,030 DT, réglés par chèques bancaires.

Ainsi, le nombre d'actions rachetées par la SFBT en vue de réguler le cours boursier s'élève au 31 décembre 2025 à 43 845 actions (dont 1577 actions gratuites à la suite de l'augmentation de capital par incorporation de réserves, décidée par l'AGE tenue le 24 avril 2024). Le coût d'acquisition de ces actions s'élève à 536 097,560 dinars. La valeur boursière au 31/12/2025 de ces titres s'élève à 532 576,800 dinars. Ces actions représentent 0,01635 % du total des 268 125 000 actions formant le capital social de la SFBT.

Compte spécial d'investissement :

En vue de bénéficier de l'exonération fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés, la SFBT procède à la création de projets (filiales) ou à la participation à l'augmentation au capital des sociétés qui projettent des extensions de leur activité. Ces projets bénéficient d'avantages fiscaux suivant le lieu d'implantation. Conformément à la législation fiscale en vigueur, les souscriptions en exonération d'impôt sur les sociétés sont logées dans le poste « COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT » durant la période prévue par la législation fiscale en la matière.

Le solde au 31/12/2025 s'élève à 165 181 963,000 dinars, à savoir :

- Réinvestissements réalisés en 2011.....	5 837 225,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2012.....	24 816 815,000 dinars
- Augmentation du capital en 2013.....	-4 000 000,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2013.....	29 306 875,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2014.....	26 684 695,000 dinars
- Augmentation du capital en 2015.....	-11 500 000,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2015.....	23 000 200,000 dinars
- Augmentation du capital en 2016.....	-13 650 000,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2016	25 106 240,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2017	11 349 140,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2018	26 379 050,000 dinars
- Reclassement réinvestissements réalisés en 2012 (cession en 2015)	-1 620 000,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2019.....	12 616 790,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2022.....	162 052,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2023.....	162 052,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2024.....	10 530 829,000 dinars

Résultat par action :

Le résultat par action (gain) est de 0,997 dinar au titre de l'exercice 2025 contre 0,940 dinar au titre de l'exercice 2024, calculé comme suit :

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net	267 197 448,880	252 152 023,507
Nombre d'actions	268 125 000	268 125 000
Résultat par action	0,997	0,940

Note N°24 : Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 99 820 020,273 DT contre 92 146 114,898 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Clients Emballages consignés	99 820 020,273	92 146 114,898
Total	99 820 020,273	92 146 114,898

Il s'agit des casiers, des bouteilles, des fûts, des palettes et des intercalaires en plastique consignés chez la clientèle.

Note N°25 : Provisions

Les provisions totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 33 202 913,940 DT contre 24 267 269,500 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Provisions pour risques et charges	33 187 504,940	22 009 605,500
Provisions pour indemnités départs à la retraite (*)	15 409,000	2 257 664,000
Total	33 202 913,940	24 267 269,500

(*) La SFBT a souscrit en 2025 une police d'assurance d'indemnité de départ à la retraite.

Note n° 26 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 67 981 172,796 DT contre 79 898 812,122 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation locaux	21 605 017,942	13 920 741,022
Fournisseurs d'exploitation étrangers	16 390 759,793	14 466 508,782
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	9 045 793,377	15 183 934,654
Fournisseurs, filiales	14 126 772,879	24 695 882,620
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	6 812 828,805	11 631 745,044
Total	67 981 172,796	79 898 812,122

Note n° 27 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 122 465 986,138 DT contre 131 457 508,349 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Clients créditeurs	4 062 826,333	4 447 639,982
Personnels-rémunérations dues	295 969,557	295 648,057
Personnels - dépôts et cagnottes	285 705,551	262 534,602
Etat- Retenues à la source	8 051 289,373	8 863 005,959
Etat - Impôts sur les sociétés à payer (1)	10 902 386,314	17 607 922,190
Etat - TVA à payer	11 818 161,203	10 187 401,275
Etat - Droit de consommation à payer	39 663 775,221	38 454 504,194
Etat - Autres impôts et taxes à payer	3 045 873,295	2 955 896,477
Dividendes et rémunérations des administrateurs à payer	600 647,671	3 568 128,427
CNSS, organismes sociaux	4 089 311,936	3 322 689,566
Créditeurs divers	90 978,651	140 476,920
Charges à payer (2)	30 223 477,968	27 736 127,632
Produits constatés d'avance	898 392,425	1 293 678,218
Etat-Contribution Sociale de solidarité	8 437 190,640	7 393 112,910
Contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat	0,000	4 928 741,940
Total	122 465 986,138	131 457 508,349

(1) Le solde de 10 902 386,314 dinars représente l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2025 pour 56 247 937,600 dinars diminué des acomptes provisionnels pour 24 786 205,183 dinars et des retenues à la source pour 20 559 346,103 dinars.

(2) Les charges restantes dues à la clôture de l'exercice 2025 sont composées :

- Des congés à payer et des primes de fin d'année pour 19 126 273,215 dinars.
- D'autres charges d'exploitation pour 11 097 204,753 dinars.

Note N°28 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 2 433,468 DT contre 1 867,900 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Banques créditrices	2 433,468	1 867,900
Total	2 433,468	1 867,900

Note N°29 : Revenus

Les revenus totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 843 357 465,345 DT contre 836 585 626,332 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Ventes des marchandises revendues en l'état	55 293 569,743	70 502 355,131
Ventes des produits fabriques	769 059 608,801	753 246 782,300
Ventes de produits résiduels et emballages	1 833 344,026	1 808 960,777
Ventes d'articles des stocks	13 700 908,707	9 249 774,127
Produits des activités annexes	5 940 143,931	5 511 290,191
Rabais, remises et ristournes accordés	-2 470 109,863	-3 733 536,194
Total	843 357 465,345	836 585 626,332

Note N°30 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 7 126 605,233 DT contre 5 888 400,303 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Subventions d'exploitation	0,000	79 963,000
Autres produits d'exploitation	5 440 345,679	4 459 312,422
Revenus des immeubles	1 380 981,999	1 098 863,173
Produits des activités annexes (café de Paris)	305 277,555	250 261,708
Total	7 126 605,233	5 888 400,303

Note N°31 : Production immobilisée

La production immobilisée totalise au 31 décembre 2025 un solde nul contre 27 775,000 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Production immobilisée	0,000	27 775,000
Total	0,000	27 775,000

Note N°32 : Variation des stocks des produits finis et des encours

Les variations des stocks des produits finis et des encours totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 5 712 076,747 DT contre -1 000 298,514 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Variation de stock de bières	2 923 906,962	-216 681,230
Variation de stock de boissons gazeuses	2 121 396,804	-655 654,251
Variation des stocks des sous-produits	666 772,981	-127 963,033
Total	5 712 076,747	-1 000 298,514

Note N°33: Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 54 684 870,923 DT contre 69 477 442,468 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Achats de bières	641 177,165	3 400,000
Achats de boissons gazeuses	43 395 886,965	55 934 962,432
Achats de Jus	10 305 549,635	13 354 338,766
Achats d'eau minérale	70 214,695	90 886,684
Achats de CO2	151 326,250	0,000
Achats de vins	39 178,657	0,000
Rabais, remises et ristournes obtenus	-137 954,302	-53 777,135
Variation des stocks jus	261 786,952	154 541,961
Variation des stocks eaux	-3 446,694	-6 910,240
Variation de stocks vins	-38 848,400	0,000
Total	54 684 870,923	69 477 442,468

Note N°34 : Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 404 123 112,214 DT contre 419 525 035,108 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Achats de matières premières bière	49 881 609,566	62 574 153,013
Achats de sucre et CO2	34 118 278,539	46 981 950,603
Achats de concentrés et additifs	35 627 167,631	31 192 269,063
Achats de matières et fournitures consommables (**)	184 693 219,333	71 979 433,018
Achats de pièces de rechange	9 864 936,788	14 250 976,702
Sous-traitance de production (*) (**)	99 951 981,910	193 459 694,897
Achats non stockés	17 535 946,384	18 148 429,931
Achats café de Paris	182 548,258	351 530,311
Variations des stocks de matières premières	7 846 037,985	-6 783 774,737
Variations des stocks de matières consommables	673 199,733	65 905,652
Variations des stocks de matières de conditionnement	-32 114 852,608	-6 098 023,789
Variation des stocks de pièces de rechange	-1 738 323,106	-5 174 245,753
Variation des stocks de fournitures consommables	-1 244 204,099	-498 038,590
Refacturations des charges	-1 154 434,100	-925 225,213
Total	404 123 112,214	419 525 035,108

(*) Il s'agit de la sous-traitance de la production de boissons gazeuses et de la mise en boîtes et en fûts de la bière.

(**) Les variations des soldes de ces deux postes sont dues aux changements du modèle économique de sous-traitance de la mise en boîte de la bière avec la SEABG.

Note N°35 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 48 976 703,920 DT contre 48 032 318,332 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024 Retraité	Solde au 31/12/2024 Présenté
Salaires et compléments de salaires	43 637 028,233	38 711 677,623	38 711 677,623
Charges sociales légales	7 407 560,903	6 793 945,722	6 793 945,722
Autres charges du personnel (*)	2 120 045,344	2 526 694,987	889 713,132
Reprise sur provisions	-4 187 930,560	0,000	0,000
Total	48 976 703,920	48 032 318,332	46 395 336,477

(*) La colonne comparative a été retraitée pour les besoins de comparabilité.

La provision pour congés payés restant due au 31/12/2024 a été reclassée de la rubrique « autres charges d'exploitation » à la rubrique « Charges de personnel ».

Note N°36 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et provisions totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 47 582 415,968 DT contre 35 367 380,120 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	101 462,000	333 285,544
Dotations aux amortissements Constructions	3 065 433,411	2 984 001,476
Dotations aux amortissements Matériels d'exploitation	4 106 441,086	4 146 926,866
Dotations aux amortissements Matériels techniques bière	7 553 934,852	11 515 929,678
Dotations aux amortissements Matériels de transport	1 232 027,024	1 097 936,916
Dotations aux amortissements Equipements de bureau	61 570,011	51 314,254
Dotations aux amortissements Matériels informatiques	249 113,865	251 876,216
Dotations aux amortissement Agencement aménagement divers	734 671,686	796 073,206
Dotations aux amortissements Emballages (palettes en bois)	233 118,626	257 519,758
Dotations aux amortissements autres emballages	3 384 992,041	3 268 141,185
Dotations aux amortissements Installations générales	3 949 600,154	3 693 017,346
Dotations casse bouteilles et ébréchés	3 757 861,713	4 099 985,365
Dotations aux provisions pour risques et charges	18 466 132,101	0,000
Dotations aux provisions indemnités départs à la retraite	396 953,000	423 924,000
Dotations aux provisions pour dépréciation des bouteilles	569 924,000	0,000
Dotations aux provisions pour dépréciations des Stocks et en-cours	0,000	2 595 199,200
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances	428 000,989	245 666,427
Reprise sur provisions	-708 820,591	-393 417,317
Total	47 582 415,968	35 367 380,120

Note N°37 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 74 460 969,877 DT contre 68 351 499,454 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024 Retraité	Solde au 31/12/2024 Présenté
Sous-traitance générale	3 858 474,363	2 932 568,427	2 932 568,427
Locations	1 238 627,206	928 362,574	928 362,574
Entretiens et réparations	3 161 277,461	3 526 663,764	3 526 663,764
Primes d'assurance	4 702 387,058	2 209 076,327	2 209 076,327
Etudes, recherches et divers services extérieurs	6 275 853,069	6 130 498,332	6 130 498,332
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 274 914,870	1 692 265,324	1 692 265,324
Publicités et publications	8 942 911,490	8 380 807,077	8 380 807,077
Frais de transport de biens et de services	10 400 742,507	9 107 220,768	9 107 220,768
Déplacements, missions et réceptions	612 132,464	479 130,876	479 130,876
Frais postaux et de télécommunications	365 047,519	493 650,780	493 650,780
Frais bancaires	432 591,835	430 973,398	430 973,398
Redevances pour concessions	12 818 692,459	12 649 946,513	12 649 946,513
Jetons de présence	512 500,000	425 000,000	425 000,000
Impôts et taxes sur rémunérations	876 320,864	777 652,476	777 652,476
Autres droits	98 010,431	77 236,355	77 236,355
Autres impôts et taxes	26 309 322,573	24 230 313,367	24 230 313,367
Personnels extérieurs à l'entreprise	883 534,326	1 816 585,503	1 816 585,503
Autres charges liées à l'exploitation (*)	2 482 355,444	2 861 861,343	18 282 549,242
Reprises sur provisions aux autres charges liées à l'exploitation (*)	-2 861 861,343	-4 326 173,187	-18 109 879,231
Refacturation charges publicitaires	-4 313 150,051	-4 235 125,191	-4 235 125,191
Refacturation des autres travaux	-1 970 506,668	-2 237 015,372	-2 237 015,372
Reprise sur provisions	-2 639 208,000	0,000	0,000
Total	74 460 969,877	68 351 499,454	69 988 481,309

(*) La colonne comparative a été retraitée pour les besoins de comparabilité.

La provision pour congés payé restant due au 31/12/2024 a été reclassée de la rubrique « autres charges d'exploitation » à la rubrique « charges de personnel ».

Note N°38 : Produits et charges financiers nets

Les produits et charges financiers nets totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 9 682 314,227 DT contre 3 019 392,842 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Intérêts sur comptes courants	13 014 855,333	2 691 122,216
Intérêts sur escomptes effets	-134 609,118	-274 576,886
Autres charges financières nettes	0,000	-6 526,044
Pertes de changes	-773 503,708	-458 289,443
Gains de changes	1 487 940,720	567 662,999
Provisions des éléments financiers	-3 912 369,000	0,000
Reprises sur provisions des éléments financiers	0,000	500 000,000
Total	9 682 314,227	3 019 392,842

Note N°39 : Produits des placements

Les produits de placements totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 112 093 110,504 DT contre 110 516 703,238 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Revenus sur titres de créances	1 069 023,875	322 925,943
Dividendes sur titres de participations	96 142 126,675	82 025 732,194
Produits sur cessions des titres de placements	103 274,427	2 763 111,239
Autres produits de placements	14 778 685,527	25 404 933,862
Total	112 093 110,504	110 516 703,238

Note N°40 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2025 un solde de 487 977,370 DT contre 1 022 493,885 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	118 250,000	365 484,141
Divers autres produits et profits de l'exercice	69 648,282	315 542,397
Divers produits et profits des exercices antérieurs	300 079,088	341 467,347
Total	487 977,370	1 022 493,885

Note N°41 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent au 31 décembre 2025 un solde de -5 324 745,910 DT contre -3 545 716,875 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Autres diverses pertes de l'exercice et des exercices antérieurs	-5 324 745,910	-3 545 716,875
Total	-5 324 745,910	-3 545 716,875

Note N°42 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise au 31 décembre 2025 un solde de 56 247 937,600 DT contre 49 287 419,400 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Impôt sur les sociétés	56 247 937,600	49 287 419,400
Total	56 247 937,600	49 287 419,400

Note N°43 : Contribution au profit de l'Etat

La contribution au profit de l'Etat totalise au 31 décembre 2025 un solde de 8 437 190,640 DT contre 12 321 854,850 DT au 31 décembre 2024, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Contribution sociale de solidarité	8 437 190,640	7 393 112,910
Contribution au profit du budget de l'Etat (*)	0,000	4 928 741,940
Total	8 437 190,640	12 321 854,850

(*) La contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat ne concerne que l'exercice 2024.

NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2025

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale.

Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un excédent de **196 509 536,350** dinars sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions, la plus-value sur cessions d'immobilisations, les dividendes encaissés et l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités. Ces variations et ajustements se détaillent comme suit :

Libellés	2025	2024	Variations et Réajustements
Dotations aux amortissements et aux provisions	48 623 255,635		48 623 255,635
Casse de Bouteilles	3 757 861,713		3 757 861,713
Reprises sur provisions	-7 535 959,151		-7 535 959,151
Dotations aux provisions des immobilisations financières	3 912 369,000		3 912 369,000
Variation des stocks de produits finis	27 719 125,274	32 764 429,040	5 045 303,766
Variation des stocks de matières premières	27 618 853,678	35 464 891,663	7 846 037,985
Variation des stocks de matières consommables	121 001 902,635	87 244 495,536	-33 757 407,099
Variation des stocks de marchandises	513 984,195	733 476,053	219 491,858
			-20 646 573,490
Variation des clients et comptes rattachés	145 295 188,747	160 241 390,020	14 946 201,273
Variation des emballages consignés	-99 820 020,273	-92 146 114,898	7 673 905,375
			22 620 106,648
Variation des autres actifs non courants	1 610 265,646	1 089 374,702	-520 890,944
Variation des autres actifs courants	26 703 784,144	23 452 563,046	-3 251 221,098
Variation des prêts et dépôts reclassés en immobilisations financières	6 451 740,994	6 025 861,960	-425 879,034
			-4 197 991,076
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	67 981 172,796	79 898 812,122	-11 917 639,326
Variation des autres passifs courants	119 365 684,037	131 457 508,349	-12 091 824,312
Variation des dividendes	-175 647,671	-3 143 128,427	2 967 480,756
			-21 041 982,882
Plus-value sur cession des immobilisations corporelles	-118 250,000		-118 250,000
Encaissements dividendes	-96 142 126,675		-96 142 126,675
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			81 377,748
Total des variations et des réajustements			-70 687 912,530
RESULTAT DE L'EXERCICE			267 197 448,880
VARIATION 1			196 509 536,350

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un excédent de 52 121 327,502 dinars provenant de ce qui suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 31 464 078,943 dinars.
- Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles pour 118 250,000 dinars.
- Encaissements des revenus des titres de participation (dividendes et jetons) pour 96 142 126,675 dinars.
- Encaissements des revenus des actions propres (dividendes) pour 35 076,800 dinars.
- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations financières pour 12 433 980,000 dinars.
- Décaissements affectés à l'acquisition d'actions propres pour 278 167,030 dinars.
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières pour 2 100,000 dinars.

VARIATION 2 : 52 121 327,502 dinars.

3 / Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont dégagé un déficit de 217 467 480,756 dinars qui sont relatifs aux décaissements des dividendes et autres distributions détaillés comme suit :

- Dividendes relatifs à l'exercice 2024 pour 214 360 903,200 dinars.
- Dividendes relatifs à l'exercice 2023 pour 420 769,550 dinars.
- Dividendes relatifs à l'exercice 2022 pour 387 476,210 dinars.
- Dividendes relatifs à l'exercice 2021 pour 374 385,798 dinars.
- Dividendes relatifs à l'exercice 2020 pour 374 385,798 dinars.
- Dividendes relatifs à l'exercice 2019 pour 504 013,900 dinars.
- Dividendes relatifs à l'exercice 2018 pour 364 552,500 dinars.
- Dividendes relatifs à l'exercice 2017 pour 278 493,800 dinars.
- Autres distributions pour 402 500,000 dinars.

4 / Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités pour 81 377,748 dinars.

5/ Note sur le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités

	31/12/2025	31/12/2024
Placements et autres actifs financiers	125 530 368,134	275 222 094,865
Liquidités et équivalents de liquidités	313 047 740,009	132 273 442,362
Concours bancaires et autres passifs financiers	-2 433,468	-1 867,900
Trésorerie à la clôture de l'exercice	438 575 674,675	407 493 669,327

IV -SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2025

Produits	Montants 2025	Montants 2024	Charges	Montants 2025	Montants 2024	Soldes	2025	2024
Ventes de marchandises et autres	55 293 570	70 502 355	Coût d'achat de marchandises vendues	54 684 871	69 477 442	Marge commerciale	608 699	1 024 913
Revenus et autres produits d'exploitations	788 063 896	766 083 271						
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-5 712 077	1 000 299						
Total	782 351 819	767 083 570	Total			Production	782 351 819	767 083 570
Production	782 351 819	767 083 570	Achats consommés	404 123 112	419 525 035	Marge sur coût matières	378 228 707	347 558 535
Marge commerciale	608 699	1 024 913	Autres charges externes	47 177 316	43 266 297			
Marge sur coût matières	378 228 707	347 558 535						
Production d'immobilisations	0	27 775						
Autres produits d'exploitation	7 126 605	5 888 400						
Total	385 964 011	354 499 623	Total	47 177 316	43 266 297	Valeur Ajoutée Brute	338 786 695	311 233 325
Valeur Ajoutée Brute	338 786 695	311 233 325	Impôts et Taxes	27 283 654	25 085 202			
			Charges de Personnel	48 976 704	48 032 318			
Total	338 786 695	311 233 325	Total	76 260 358	73 117 521	Excédent brut d'exploitation	262 526 337	238 115 805
Excédent brut d'exploitation	262 526 337	238 115 805	Autres pertes Ordinaires	5 324 746	3 545 717			
Autres gains ordinaires	487 977	1 022 494	Dotations aux Amorts et Prov .Ordinaires	47 582 416	35 367 380			
Produits financiers	112 093 111	110 516 703	Impôt sur le Résultat Ordinaire	56 247 938	49 287 419			
Produits et charges financiers nets	9 682 314	3 019 393	Contribution au profit de l'état	8 437 191	12 321 855			
Total	384 789 739	352 674 395	Total	117 592 290	100 522 371	Résultat des activités ordinaires après IS	267 197 449	252 152 024

Pour une meilleure lecture des états financiers et pour le besoin de la comparabilité, les provisions des congés à payer de l'exercice de 2024 ont été reclassées de la rubrique « autres charges d'exploitation » à la rubrique « charges de personnel ».

V NOTES SUR LES PARTIES LIEES :

1/ L'acquisition de matériels informatiques auprès de la S.I.T pour 841.523,684 DT hors taxes ;

2/ La souscription d'un contrat d'assurance d'Indemnité de Départ à la Retraite auprès de la S.T.A.R à hauteur de 2.639.208,000 DT hors taxes ;

3/ Les achats de matières auprès de SACOFRINA s'élèvent à 28.718.673,716 DT hors taxes ;

4/ Un contrat par lequel la S.F.B.T. sous-loue à la SGBIA, un dépôt de 3000 m2 sis à Charguia à usage commercial, moyennant un loyer annuel de 359.769,180 DT hors taxes avec une majoration annuelle de 5% ;

5/ Une nouvelle convention commerciale et logistique entre la S.G.B.I.A et la S.F.B.T par laquelle cette dernière s'engage à mettre à la disposition de la S.G.B.I.A l'ensemble des moyens logistiques nécessaires à la distribution de ses produits, de les intégrer à sa plateforme de vente et à ses circuits de distribution, d'assurer la promotion, la vente et la livraison des produits de la S.G.B.I.A et de fournir des rapports réguliers sur les ventes effectuées pour son compte moyennant le montant de 945.374,076 DT hors taxes en 2025.

6/ Un contrat cadre de prestations de services informatiques avec la S.I.T et ce, pour 3.508.108,223 DT hors taxes en 2025 ;

7/ Un contrat de maintenance et abonnement des licences des logiciels avec la S.I.T et ce, pour 1.226.125,651 DT hors taxes en 2025 ;

8/ Un contrat de portage de 5.936.000,000 DT avec la S.E.A.B.G. remboursable après deux ans en faveur de la société S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 59.360 actions de 100,000 DT chacune ;

9/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. sous-traite la fabrication des produits finis (pour l'export) chez la S.L.D. Il n'y en a pas eu en 2025 ;

10/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.F.B.T.-DISTRIBUTION une assistance commerciale. Le montant pour l'année 2025 est de 831.600,000 DT hors taxes ;

11/ Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la mise en boîtes de la bière. Le montant est de 32.384.820,000 DT hors taxes pour l'exercice 2025 ;

12/ Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la mise en boîtes de la bière. Le montant est de 55.785.227,760 DT hors taxes pour l'exercice 2025. Le présent contrat prendra fin à l'issue de l'épuisement des stocks de canettes détenus par la S.E.A.B.G. ;

13/ Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.G.B.I.A. pour la production en fût de la bière. Le montant est de 4.041.036,000 DT hors taxes pour l'exercice 2025 ;

14/ Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bâb-SAADOUN : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200,000 DT hors taxes ;

15/ Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 373.607,664 DT hors taxes ;

16/ Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, des dépôts à Bir El Kassâa, moyennant un loyer annuel de 425.969,964 DT hors taxes ;

17/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 7.593.223,025 DT hors taxes en 2025 ;

18/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.G.B.I.A. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 147.675,510 DT hors taxes en 2025 ;

19/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du 1er septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400,000 DT hors taxes ;

20/ Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.494.971,603 DT en 2025 ;

21/ Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B. et la S.T.B.O. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;

22/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. sous-traite des produits finis chez la SOSTEM. Il n'y en a pas eu en 2025 ;

23/ Un contrat de maintenance et abonnement des licences des logiciels avec BEVIT et ce, pour 2.951.036,748 DT en 2025. La quote-part des filiales dans la prestation BEVIT faite pour le groupe SFBT en 2025 est de 1.943.335,265 DT ;

24/ Un contrat de portage de 2.500.000,000 DT, remboursable en 2 ans, en faveur de la S.P.D.I.T et ce, au titre de la souscription à l'augmentation de capital de la SOSTEM pour 500.000 actions au nominal de 5 dinars chacune ;

25/ Une convention de rétrocession entre la SPDIT et la SFBT, en vertu de laquelle la SPDIT s'est engagée à conserver dans son patrimoine les actions acquises pour une période de deux ans à compter de l'année de la libération du capital social de la SOSTEM. A l'expiration de cette période, la SPDIT cédera à la SFBT les actions de la SOSTEM à la valeur mathématique de l'action calculée sur la base des états financiers de la SOSTEM arrêtés au 31 décembre 2026 ;

26/ L'intégration par la S.I.T des projets suivants :

- a) La solution d'analyse de pièces de rechange pour un montant de 22.000,000 DT hors taxes.
- b) La solution de digitalisation et conformité du process de ventes à l'export pour un montant de 27.400,000 DT hors taxes.
- c) La solution SAPEWM pour un montant de 262.725,000 DT hors taxes.

- d) La mise en place de la facturation électronique pour un montant de 7.500,000 DT hors taxes.
- e) L'implémentation de l'automatisation du système de la comptabilité analytique pour un montant de 24.575,000 DT hors taxes.
- f) L'ouverture des comptes dans les usines de la S.F.B.T pour un montant de 14.500,000 DT hors taxes.
- g) La nouvelle procédure des crédits clients pour un montant de 22.950 ,000 DT hors taxes.
- h) La refonte du budget Marketing pour un montant de 40.000,000 DT hors taxes.

27/ Des conventions par lesquelles la S.F.B.T verse un montant de 73.080,000 DT au compte courant associé au profit de la SOTUCOLAIT. Cette somme versée portera intérêt au taux annuel de 8% ;

28/ Des contrats en vertu desquels la SOSTEM sous-loue à la SFBT des locaux situés, à Sahline (Monastir) et à la zone industrielle Zarzouna (Bizerte), à usage de points de ventes. Les loyers annuels s'élèvent à 90.446,000 DT hors taxes ;

29/ Par ailleurs, des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T.) et ses filiales et ce, dans le cadre des activités normales à savoir :

SOCIETES	Revenus	Autres produits d'exploitation	Achats de marchandises consommés	Achats d'approvisionnements et prestations consommées	Autres charges d'exploitation	Dividendes et jetons reçus	Intérêts
PREFORME	35 025,000	831 186,000		15 746 565,000	72 922,000	2 032 075,000	
SBT	43 936 183,000	173 505,000	5 375 204,000	15 063,000	126 247,000	970 027,899	914 982,000
SEABG	1 284 019,000	380 444,000		91 626 815,000	460,000	29 852 935,000	
SFBT DIS		9 207,000			831 600,000	777 600,000	
SGBIA	19 393 994,000	2 184 116,000	29 824 330,000	5 412 101,000	407 002,000	7 412 575,000	
SINDT		3 630,000					
SIT		11 220,000		53 394,000	4 782 724,000		
SLD	263 601,000						
SMVDA	26 157,000						
SNB	359 346,000	233 498,000	3 750 577,000	10 257 124,000	141 084,000	142 889,655	
SOSTEM	1 580 498,000	2 240 121,000	10 324 958,000	24 541,000	95 419,000	22 320 375,740	
SOTEV	46 187 608,000		893 063,000	269 669,000		3 551 999,000	154 042,000
SOTUCOLAIT	8 962,000						
SPDIT	1 696,000	16 665,000				24 707 754,000	
STBG	14 379 623,000	478 796,000	2 311 465,000	74 948,000	52 922,000	3 315 097,000	
STBO	6 399 261,000	223 892,000	1 991 210,000	166 980,000	39 125,000	986 634,500	
STDM	35 568,000	11 318,000		320,000	5 274 149,000		
FEP		2 351,000		2 702 286,000	19 046,000		
SDB	16 100 371,000						
STE LA COMMERCIALE	7 996 598,000						
STC	70 972,000					13 641,000	
STE TOUT TRANSPORT					49 038,000		
TOTAL	158 059 482,000	6 799 949,000	54 470 807,000	126 349 806,000	11 891 738,000	96 083 603,794	1 069 024,000

VI-ENGAGEMENT HORS BILAN

Les engagements hors bilan au 31/12/2025 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Types d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Associés	Provisions
<u>1- ENGAGEMENTS DONNES</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	104 593 532	104 593 531	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	104 593 532	104 593 531			
<u>2- ENGAGEMENT RECUS</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					
<u>3-ENGAGEMENTS RECIPROQUES</u>					
-Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit documentaire	4 911 906	4 911 906	Néant	Néant	Néant
-Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	4 911 906	4 911 906			

DETTES GARANTIES PAR SURETE

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
- Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
- Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
- Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
- Autres	Néant	Néant	Néant

VII EVENEMENTS POST-CLOTURES :

Il n'y a pas d'évènements post-clôture

VIII NOTE SUR LES CONTROLES FISCAUX :

- Un contrôle fiscal limité couvrant l'exercice 2019 : L'administration fiscale, par le biais d'une notification datée du 5 avril 2023, réclame 541.785 dinars. La société a formulé une opposition et a fourni toutes les explications et les justifications nécessaires. Par ailleurs, elle a sollicité l'intervention de la commission de conciliation.

En date du 02 février 2026, la société a été convoquée par la commission de conciliation pour une réunion avec l'administration fiscale. La société attend la notification de la taxation.

- Un avis de vérification fiscale approfondie a été adressé à la société en date du 3 juillet 2023. La vérification fiscale couvre l'exercice 2019 et porte sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise.

Le 28/08/2024 la SFBT a été notifiée pour un montant de 36 026 151 DT. La société a fait opposition à cette taxation en rejetant son objet par lettre envoyée à l'administration fiscale le 11 octobre 2024.

Le 06 janvier 2025 l'administration fiscale a envoyé sa réponse en maintenant tous les éléments de la taxation.

Le 20 janvier 2025 la SFBT a fait opposition par une lettre envoyée à l'administration fiscale.

Le 24 avril 2025, la SFBT a été notifiée de nouveau d'une taxation d'office de 36 026 151 DT y compris les pénalités de retard s'élevant à 18 013 075 dinars. La société a procédé à la signature d'un calendrier de paiement du principal pour bénéficier de l'amnistie fiscale en termes de pénalité et a procédé au paiement de trois échéances pour un montant de 2 701 961 DT. La société a intenté une action en justice au tribunal de première instance.

- La SFBT a fait l'objet, courant 2021, d'une vérification fiscale préliminaire en matière d'impôt sur les sociétés portant sur l'exercice 2017.

Les résultats de ce contrôle ont été notifiés à la société le 28 décembre 2021. La taxation a porté sur un impôt complémentaire à payer de 9 335 720 DT, y compris les pénalités de retard s'élevant à 3 360 859 DT.

La société a formulé une opposition à cette notification dans une réponse envoyée à l'administration fiscale en date du 8 février 2022 et a rejeté les points soulevés.

Le 11 juin 2024, la SFBT a été notifiée de nouveau d'une taxation d'office de 9 335 720 DT, y compris les pénalités de retard s'élevant à 3 360 859 DT. La société a procédé à la signature d'un calendrier de paiement du principal pour bénéficier de l'amnistie fiscale en termes de pénalité et a procédé au paiement de sept échéances pour un montant de 2 091 201 DT. Le 11 juin 2025, le tribunal de première instance a nommé un expert judiciaire. A ce jour, les travaux de l'expert sont en cours.

- Un avis de vérification fiscale approfondie a été adressé à la société le 12 décembre 2025 portant sur tous les impôts et taxes dont la SFBT est soumise et couvrant les exercices de 2021 à 2024. La vérification est encore en cours.

IX NOTE SUR LE CONTROLE SOCIAL :

Au cours de l'année 2023, la S.F.B.T. a été soumise à un contrôle CNSS au titre des exercices 2020, 2021 et 2022. Le 08 juillet 2024, la SFBT a été notifiée de 1 592 742 DT.

Afin d'engager une action en justice, la société est actuellement dans l'attente de la réception de l'état de liquidation de la CNSS.

X NOTE SUR LA DECISION DU CONSEIL DE LA CONCURRENCE A L'ENCONTRE DU GROUPE SFBT :

Le 28 septembre 2017, le conseil de la concurrence a ouvert une enquête ayant pour objet l'auto-saisine d'une affaire intentée à l'encontre de la société tunisienne des boissons gazeuses -STBG dont l'objet est l'abus de position dominante et l'utilisation de la société ERRAFEHA comme unique distributeur.

Le conseil de la concurrence a introduit en date du 08/01/2020 la SFBT dans l'affaire susmentionnée en tant que société mère du groupe SFBT.

Le 17/02/2022, le conseil a également introduit les autres sociétés du groupe à savoir STBO ; SBT ; SOTEV ; SFBT DISTRIBUTION ; ERRAFAHA ; SNB ; STBN et SGBIA.

Après plusieurs examens, enquêtes et justifications fournis, le conseil a fini par rendre son rapport de clôture d'enquête en décembre 2022 en reprochant des pratiques anti-concurrentielles.

Le 08/05/2024, le conseil de la concurrence rend sa décision, en premier ressort, dans l'affaire de l'auto-saisine enrôlée depuis 2017 et inflige au Groupe SFBT une amende de 19 985 869 DT dont 12 995 603 DT pour la SFBT.

Dès la réception de la notification officielle de cette décision, la société va interjeter l'affaire en appel.

XI NOTE SUR LA DECISION DOUANE :

Dans le cadre des investigations menées par l'Administration des Douanes portant sur le rapatriement des recettes d'exportation afférentes aux exercices 2000 à 2024, une pénalité d'un montant de 11 517 790 DT a été notifiée à la SFBT.

En date du 4 décembre 2025, la SFBT a introduit une demande de conciliation auprès de l'Administration des Douanes, laquelle a été acceptée le 26 décembre 2025. Conformément à cet accord, la SFBT a procédé au règlement immédiat de 10% du montant de la pénalité et le reste sur un échéancier de cinq ans.

XII RESPONSABILITE SOCIETALE ET FACTEURS ESG :

1) Mode de gouvernance

La SFBT a mis en place une gouvernance extra-financière robuste pour garantir l'alignement entre ses engagements de durabilité et la solidité financière du Groupe :

- **Conseil d'Administration** : Valide les investissements matériels nécessaires à la transition écologique et à l'efficacité industrielle.
- **Direction Générale** : Supervise l'exécution de la stratégie ESG et coordonne la croissance avec les objectifs de durabilité, assurant une allocation optimale des ressources.
- **Direction RH – RSE / QSE** : Directement rattachées à la Direction Générale, ces unités sont responsables de la mise en œuvre opérationnelle des politiques, du suivi des indicateurs ESG et du maintien des certifications.

Cette gouvernance s'appuie sur un **Système de Management Intégré (SMI)** certifié selon les plus hauts standards internationaux : **ISO 9001** (Qualité), **ISO 14001** (Environnement), **ISO 45001** (Santé & Sécurité), **ISO 22000** (Sécurité des Denrées Alimentaires), **ISO 27001** (Sécurité de l'Information), **ISO 50001** (Efficacité Énergétique), et **MSI 20 000** (qualité de situation financière).

2) Stratégie ESG

La stratégie ESG de la SFBT repose sur une approche de **double matérialité**, visant à protéger la valeur de l'entreprise tout en maîtrisant son impact sociétal. Elle s'articule autour de cinq piliers :

1. **Préservation de l'Environnement** : Gestion durable des ressources hydriques, optimisation énergétique et économie circulaire via le modèle de consigne et la valorisation des déchets.
2. **Valorisation du Capital Humain** : Santé, sécurité au travail et développement des compétences.
3. **Consommation Responsable** : Traçabilité, sécurité des denrées alimentaires et sensibilisation des consommateurs.
4. **Ancrage Territorial** : Soutien aux initiatives locales et contribution au développement socio-économique.
5. **Gouvernance Éthique** : Éthique des affaires et intégrité de la chaîne d'approvisionnement.

3) Gestion des Risques et Opportunités

La société identifie les facteurs ESG susceptibles d'avoir un impact sur ses agrégats financiers (coûts opérationnels, investissements et valeur des actifs) :

- **Risques environnementaux** : Stress hydrique, volatilité des prix de l'énergie et gestion des déchets.
- **Risques de Santé et Sécurité au Travail (SST)** : Prévention des incidents professionnels pouvant affecter la productivité et engendrer des coûts opérationnels.
- **Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF)** : L'exposition pour l'exercice 2025 est considérée comme qualitative et non significative sur les états financiers arrêtés.
- **Risques sociaux** : Rétention des talents et maintien de l'attractivité de la marque employeur.
- **Opportunités de performance** : Réduction des charges opérationnelles via l'efficacité énergétique, fidélisation des consommateurs grâce au modèle durable et optimisation de la chaîne d'approvisionnement.

4) Indicateurs et Approche Transitoire (Comply or Explain)

Pour l'exercice 2025, la SFBT adopte une phase de transition conformément aux recommandations du Conseil du Marché Financier (CMF) :

- **Priorité qualitative** : Focus sur la description des processus de gouvernance et la trajectoire de conformité aux normes internationales de durabilité.
- **Maturité des systèmes** : L'absence de certains indicateurs quantitatifs consolidés est justifiée par le déploiement en cours d'outils de mesure spécifiques, notamment pour le suivi des émissions de gaz à effet de serre (Scopes 1 et 2).

Rapport Général

Tunis, le 14 avril 2026

Messieurs les Actionnaires de la
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie « S.F.B.T »
5, Boulevard Mohamed El Béji Caid Essebsi, Centre Urbain Nord,
1082, Tunis

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (« S.F.B.T»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 1 006 455 641 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 267 197 449 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société de Fabrication des Boissons de Tunisie (« S.F.B.T») au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Évaluation des titres de participation

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant net de 307 MDT, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable. Au 31 décembre 2025, des participations d'une valeur d'origine de 31,6 MDT sont dépréciées à hauteur de plus de 57%.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation au bilan de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à l'évaluation de ces titres et la prise en compte de toute dépréciation éventuelle qui en découle.

Observation

Nous attirons votre attention sur les points décrits au niveau des notes aux états financiers N° VIII, IX et X se rapportant, respectivement, aux contrôles fiscaux, au contrôle social et à la décision du conseil de la concurrence à l'encontre du groupe SFBT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion d'audit. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

***Les Commissaires aux Comptes
Associés - MTBF***

Mohamed Lassaad BORJI

***Cabinet d'Audit et de Consultants
membre de l'ordre des experts-
comptables de Tunisie***

Ali LAHMAR

Rapport Spécial

Tunis, le 14 avril 2026

Messieurs les Actionnaires de la

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie « S.F.B.T »

5, Boulevard Mohamed El Béji Caid Essebsi, Centre Urbain Nord,

1082, Tunis

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des opérations et conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

1. L'acquisition de matériels informatiques auprès de la SIT pour 841.524 DT hors taxes;
2. La souscription d'un contrat d'assurance auprès de la STAR en vue de la couverture de l'indemnité de départ à la retraite, pour un montant de 2.639.208 DT hors taxes ;
3. Des achats de matières auprès de SACOFRINA s'élèvent à 28.718.674 DT hors taxes ;
4. Un contrat d'assistance commerciale et logistique a été conclu entre la SGBIA et la SFBT. En vertu de ce contrat, la SFBT s'engage à mettre à la disposition de la SGBIA l'ensemble des moyens logistiques nécessaires à la distribution de ses produits, leur intégration à sa plateforme de vente et à ses circuits de distribution, leur promotion, leur vente et leur livraison, ainsi qu'à fournir des rapports réguliers sur les ventes effectuées pour son compte. En 2025, le montant de l'assistance facturée par la SFBT à la SGBIA s'élève à 945.374 DT hors taxes ;

5. Un contrat de sous-location par lequel la SFBT sous-loue à la SGBIA un local industriel de 3 000 m², situé à la zone industrielle Charguia, pour une durée d'une année renouvelable à compter du 1^{er} avril 2025, moyennant un loyer annuel de 359.769 DT hors taxes avec une majoration annuelle de 5%. Le loyer de 2025 s'élève à 269.827 DT hors taxes ;
6. Des contrats en vertu desquels la SOSTEM sous-loue à la SFBT des locaux situés à Sahline (Monastir) et à la zone industrielle Zarzouna (Bizerte), à usage de points de ventes. Les loyers annuels s'élèvent à 90.446 DT hors taxes ;
7. Un nouveau contrat de sous-traitance industrielle conclu avec la SEABG pour la mise en boîtes de la bière pour une année à partir du 01^{er} janvier 2025 renouvelable par tacite reconduction. Selon le nouveau contrat, la SFBT prendra en charge directement l'approvisionnement des canettes, des couvercles et des autres emballages. La charge de l'exercice 2025, s'élève à 32.384.820 DT hors taxes ;
8. L'intégration par la SIT des projets suivants :
 - La solution d'analyse de pièces de rechange pour un montant de 22.000 DT hors taxes;
 - La solution de digitalisation et conformité du process de ventes à l'export pour un montant de 27.400 DT hors taxes ;
 - La solution SAPEWM pour un montant de 262.725 DT hors taxes, le projet ayant débuté en 2024;
 - La mise en place de la facturation électronique pour un montant de 7.500 DT hors taxes;
 - L'implémentation de l'automatisation du système de la comptabilité analytique pour un montant de 24.575 DT hors taxes;
 - La création de comptes dans les usines de la SFBT pour un montant de 14.500 DT hors taxes;
 - La nouvelle procédure des crédits clients pour un montant de 22.950 DT hors taxes;
 - La refonte du budget Marketing pour un montant de 40.000 DT hors taxes.
9. Des conventions de prêt en compte courant associés au profit de la SOTUCOLAIT pour un montant de 73.080 DT au taux de 8% ;

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

1. Un contrat cadre de prestations de services informatiques avec la SIT et ce, pour 3.508.108 DT hors taxes en 2025 ;
2. Un contrat de maintenance et abonnement des licences des logiciels avec la SIT et ce, pour 1.226.126 DT hors taxes en 2025 ;
3. En 2017, un contrat de portage avec la SEABG a été conclu portant sur la souscription au capital de la SGBIA pour 59.360 actions de 100 DT chacune soit 5.936.000 DT remboursable après deux ans en faveur de la société SFBT. La rétrocession n'a, à ce jour, pas été effectuée ;

4. Une convention par laquelle la SFBT sous-traite la fabrication des produits finis (pour l'export) chez la SLD. Il n'y en a pas eu en 2025 ;
5. Une convention par laquelle la SFBT paie à la SFBT-DISTRIBUTION une assistance commerciale. Le montant pour l'année 2025 est de 831.600 DT hors taxes ;
6. Un contrat de sous-traitance industrielle avec la SEABG pour la mise en boites de la bière et ce, pour 55.785.228 DT hors taxes en 2025. Le présent contrat, remplacé par un nouveau contrat en 2025, prendra fin à l'issue de l'épuisement des stocks de canettes détenus par la SEABG ;
7. Un contrat de sous-traitance industrielle avec la SGBIA pour la mise en fûts de la bière. Le montant est de 4.041.036 DT hors taxes pour 2025;
8. Un contrat de location par lequel la SFBT loue à la SEABG des locaux sis à Bâb-Saadoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 DT hors taxes ;
9. Des contrats de location par lesquels la SFBT loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 373.608 DT hors taxes ;
10. Des contrats de location par lesquels la SFBT loue aux sociétés filiales, des dépôts à Bir El Kassâa, moyennant un loyer annuel de 425.970 DT hors taxes en 2025 ;
11. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite de boissons gazeuses. Cette redevance s'élève à 7.593.233 DT hors taxes en 2025 ;
12. Une convention par laquelle la SFBT paie à la SGBIA une redevance de sous-traitance par caisse produite de boissons gazeuses. Cette redevance s'élève à 147.675 DT hors taxes en 2025 ;
13. Une convention par laquelle la SFBT donne en gérance libre à la SBT le dépôt de DJERBA, à partir du 1er septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 DT hors taxes ;
14. Des conventions d'assistance administrative et technique par la SFBT à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.494.972 DT en 2025 ;
15. Des conventions conclues avec la SBT, la SGBIA, la STBG, la SNB, et la STBO ayant pour objet l'octroi de ristournes à la SFBT sur les produits achetés par cette dernière et exportés;
16. Une convention par laquelle la S.F.B.T sous-traite des produits finis chez la SOSTEM. Il n'y en a pas eu en 2025 ;
17. Un contrat de maintenance et abonnement des licences des logiciels avec BEV-IT et ce, pour 2.951.037 DT en 2025. La refacturation de la quote-part des filiales dans la prestation BEV-IT faite pour le groupe SFBT pour 1.943.355 DT hors taxes en 2025 ;

18. Un contrat de portage de 2.500.000 DT, remboursable après deux ans, conclu en faveur de la SPDIT dans le cadre de la souscription au capital de SOSTEM de 500.000 actions au nominal de 5 dinars chacune, Ce contrat est assorti du versement, par la SPDIT à la SFBT en 2025, d'un montant de 444 516 DT correspondant au différentiel entre la valeur mathématique et la valeur nominale
19. Une convention de rétrocession entre la SPDIT et la SFBT, en vertu de laquelle la SPDIT s'est engagée à conserver dans son patrimoine les actions acquises pour une période de deux ans à compter de l'année de la libération du capital social de la SOSTEM. A l'expiration de cette période, la SPDIT cédera à la SFBT les actions de la SOSTEM à la valeur mathématique de l'action calculée sur la base des états financiers de la SOSTEM arrêtés au 31 décembre 2026.
20. Par ailleurs, des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la SFBT) et ses filiales et ce, dans le cadre normal de ses activités.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II §5 du code des sociétés commerciales sont fixées par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les rémunérations des administrateurs sont déterminées par le conseil d'administration et soumises à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. En 2025, le montant net des rémunérations alloué aux administrateurs s'est élevé à 370.000 DT au titre de la SFBT et à 240.200 DT au titre des filiales.
- La rémunération des membres permanents du comité d'audit est déterminée par le conseil d'administration et soumise à l'approbation de l'assemblée générale. En 2025, le montant net alloué aux membres du comité d'audit s'est élevé à 40.000 DT au titre de la SFBT et 8.000 DT au titre des filiales.
- Monsieur Mustapha ABDELMOULA, Président du Conseil d'Administration, ne perçoit pas de salaire au titre de ses fonctions. Le Conseil d'Administration de la SFBT, réuni le 6 mars 2024, a décidé de lui attribuer une indemnité exceptionnelle de fin de carrière au titre des années passées à la direction, pour un montant net de 2.500.000 dinars, laquelle lui a été versée en 2025.
- Monsieur Elyès FAKHFAKH a perçu, au titre de l'exercice 2025, une rémunération composée d'un salaire versé sur treize mensualités, d'une prime de bilan, d'une prime d'intéressement ainsi que d'une gratification, pour un montant total de 1.176.940 dinars bruts.

- Monsieur Mustapha ABDELMOULA bénéficie des avantages en nature liés à sa fonction (eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes).
- Monsieur Elyès FAKHFAKH bénéficie des avantages en nature liés à sa fonction (logement de fonction, eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

***Les Commissaires aux Comptes
Associés - MTBF***

***Cabinet d'Audit et de Consultants
membre de l'ordre des experts-comptables
de Tunisie***

Mohamed Lassaad BORJI

Ali LAHMAR